



PREFECTURE DE LA CORREZE

recueil spécial des actes administratifs

n° 2009-12 du 26 juin 2009

**Délégations de signature accordées
par M. Alain Zabulon, préfet de la Corrèze,**

**- à M. Pierre BAENA, Directeur Régional de l'Industrie, de la
Recherche et de l'Environnement Limousin, par intérim**

- Suppléance du 27 et 28 juin 2009

Ce recueil ne comporte que des extraits d'arrêtés. Les arrêtés originaux peuvent être consultés dans leur intégralité aux guichets de la préfecture de Tulle et des sous-préfectures de Brive et d'Ussel et dans les services concernés.

Consultez le site internet des services de l'Etat : www.correze.pref.gouv.fr

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA CORREZE
Recueil spécial 2009-12 du 26 juin 2009

Sommaire

<u>1</u>	<u>Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement</u>	<u>2</u>
1.1	<u>Siège Limoges</u>	<u>2</u>
	2009-06-0518-Arrêté subdélégation de signature de M. Pierre BAENA, Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Limousin, par intérim.....	2
<u>2</u>	<u>Préfecture</u>	<u>3</u>
2.1	<u>Secrétariat général</u>	<u>3</u>
	2009-06-0517-Arrêté délégation de signature : suppléance de M. le préfet les 27 et 28 juin 2009	3

1 Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

1.1 Sièges Limoges

2009-06-0518-Arrêté subdélégation de signature de M. Pierre BAENA, Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Limousin, par intérim.

Le préfet de la Corrèze,
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,

.....

Arrête :

Art. 1. - M. Pierre Baena, chargé de l'intérim du Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Limousin, en application de l'arrêté préfectoral du 1er avril 2009 susvisé, donne subdélégation de signature dans leur domaine de compétences respectif à :

M. Guy Gazeau, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, secrétaire général,
M^{me} Monique Valladon, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, adjointe du secrétaire général,

M^{me} Marie-Noëlle Magaud, ingénieur de l'industrie et des mines,
M. Christian Beau, chef de mission, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines,
M. André Dubest, chef de mission,
M. Christian Reutenauer, ingénieur de l'industrie et de mines.

Art. 2. - En cas d'absence, subdélégation complète est donnée, par note spécifique, à l'agent chargé de l'intérim.

Les autres subdélégations, par domaine de compétences, restent inchangées.

Art. 3. - L'arrêté n° 2009-002 du 20 avril 2009 portant subdélégation de signature de M. Pierre Baena, Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Limousin par intérim à certains de ses collaborateurs est abrogé.

Article d'exécution

Fait à Limoges, le 12 juin 2009

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Régional de l'Industrie, de la recherche
et de l'Environnement par intérim

Pierre BAENA

2 Préfecture

2.1 Secrétariat général

2009-06-0517-Arrêté délégation de signature : suppléance de M. le préfet les 27 et 28 juin 2009

Le préfet de la Corrèze,
Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur,
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,
.....

Arrête :

Art.1. – En raison de l'absence simultanée de M. Alain Zabulon, préfet de la Corrèze, et de M. Eric Cluzeau, secrétaire général de la préfecture, les 27 et 28 juin 2009, la suppléance du préfet sera exercée par M. Benoist Delage, sous-préfet d'Ussel.

Art. 2. – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article d'exécution.

Tulle, le 23 juin 2009

Alain Zabulon